

Flash Economie

N° 21
10 septembre 2024

Peut-on encore augmenter la pression fiscale en France ?

Le problème avec une augmentation supplémentaire, qui est préconisée par certains, de la pression fiscale est :

- la perte de la compétitivité et de l'attractivité vis-à-vis des autres pays européens ;
- le renoncement à l'amélioration de la qualité de l'efficacité des services publics ;
- le renoncement aussi à la réduction des dépenses publiques qui sont très élevées en France par rapport aux autres pays (en particulier les retraites).

Il serait plus efficace et moins dangereux de corriger la faible efficacité des services publics et de normaliser le poids des dépenses de retraite que d'accepter la « fuite en avant » qui résulterait d'une hausse supplémentaire de la pression fiscale.

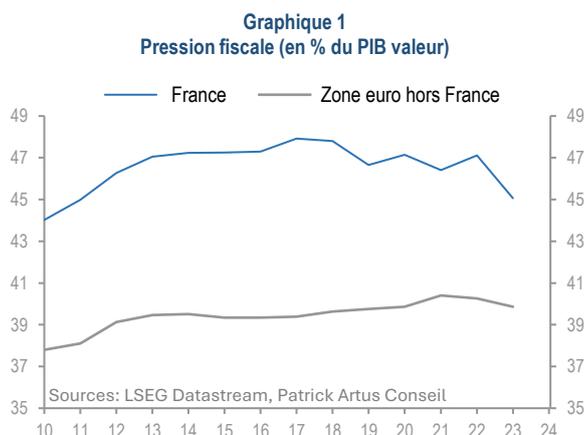
Patrick Artus

✕ @PatrickArtus

Communication marketing : ce document n'a pas été élaboré selon les dispositions réglementaires visant à promouvoir l'indépendance des analyses financières et ses auteurs ne sont pas soumis à l'interdiction d'effectuer des transactions sur l'instrument concerné avant la diffusion de la communication.

La tentation d'une augmentation supplémentaire de la pression fiscale en France

La pression fiscale en France est nettement supérieure à celle des autres pays de la zone euro (Graphique 1).



Pourtant, beaucoup de propositions circulent qui consistent à augmenter encore la pression fiscale, essentiellement la taxation des revenus salariaux et des revenus du capital, la taxation des entreprises.

Evidemment, les besoins de dépenses publiques sont élevés, liés au vieillissement démographique, à l'aide aux investissements des entreprises dans les nouvelles technologies, à la transition énergétique. **Cependant, nous pensons qu'utiliser une hausse de la pression fiscale serait dangereux pour plusieurs raisons.**

Pourquoi il vaudrait mieux éviter une hausse de la pression fiscale en France

1- Perte de compétitivité et d'attractivité

La France est déjà pénalisée par un coût du travail élevé ([Tableau 1](#)) et par la faiblesse des compétences de la population active ([Tableau 2](#)).

Tableau 1 : Coût horaire dans l'industrie manufacturière (y compris cotisations sociales, en euros, 2021)

Pays	Coût horaire (en euros)
Allemagne	49.56
France	47.07
Italie	33.83
Espagne	28.39
Portugal	14.14

Source : Destatis Statistisches Bundesamt

Tableau 2 : Résultats à l'enquête PIAAC de l'OCDE, numératie et littératie (par score décroissant, 2016)

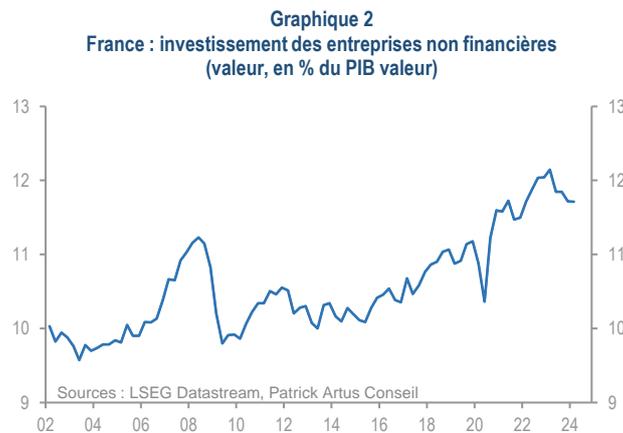
Pays	Score (en euros)
Finlande	284.9
Pays-Bas	282.2
Belgique (Flandre)	277.9
Danemark	274.5
Autriche	272.2
Allemagne	270.8
France	258.2
Italie	248.8
Espagne	248.8

Source : OCDE

Augmenter encore la pression fiscale impliquerait à moyen terme :

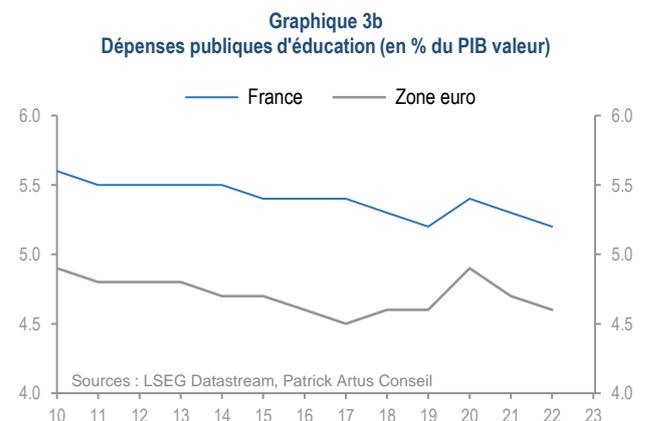
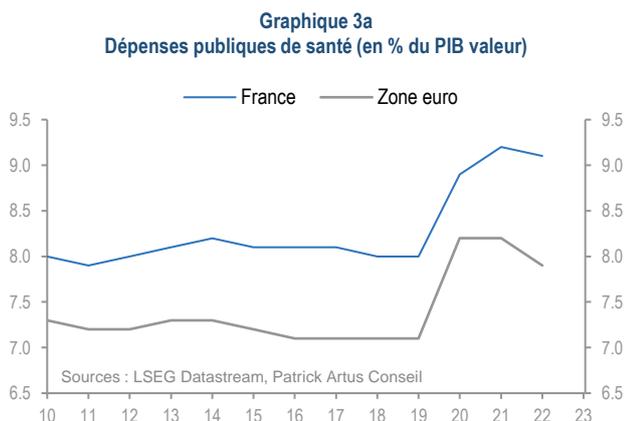
- soit une hausse compensatrice des salaires s'il s'agit des impôts des ménages ;
- soit une hausse compensatrice des prix des entreprises ;
- soit une baisse de la profitabilité des entreprises ;
- soit une réduction de l'incitation à épargner s'il s'agit de la taxation des revenus du capital.

Dans tous les cas, il y aurait soit baisse de compétitivité-prix soit baisse de l'attractivité pour les investissements. En particulier, revenir sur le passage à la flat tax sur les revenus du capital, donc réduire le rendement de l'épargne et l'incitation à épargner, compromettrait la hausse du taux d'investissement des entreprises observé depuis 2017 ([Graphique 2](#)).



2- Renoncement à l'amélioration de la qualité des dépenses publiques et de l'efficacité de l'Etat

L'efficacité de l'Etat, et donc la qualité des dépenses publiques est faible en France, par exemple dans le domaine de la santé et de l'éducation ; pourtant le poids des dépenses de santé et d'éducation est un peu supérieur à ce qu'il est dans les autres pays européens ([Graphiques 3a/b](#)).



Dans le domaine de la santé, la France souffre du faible nombre de médecins dans les zones rurales (2,7 médecins pour 1000 habitants dans les zones rurales, contre par exemple 3,8 en Suède et 4,4 en Finlande). Les déserts médicaux concernent aujourd'hui 12% de la population ; les écarts de densité médicale (nombre de médecins par habitant) entre les départements sont de 1 à 3 pour les généralistes, de 1 à 8 pour les spécialistes, de 1 à 24 pour les pédiatres. 9% des assurés de plus de 16 ans n'ont pas de médecin traitant. 7 Français sur 10 ont renoncé au moins une fois à se soigner.

Dans le domaine de l'éducation, la France souffre d'une faible qualité et d'une dégradation au cours du temps du système éducatif, visible quand on examine les enquêtes PISA (Tableau 3).

Tableau 3 : Résultats aux enquêtes PISA de l'OCDE (score global, par score décroissant, de l'enquête de 2022)

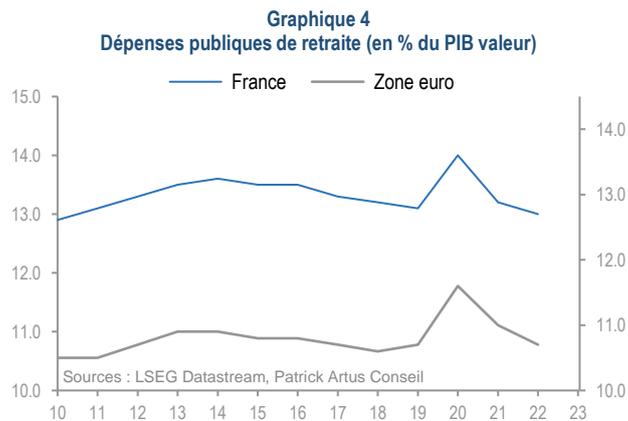
Pays	2009	2012	2015	2018	2022
Finlande	543	529	523	516	495
Pays-Bas	499	498	504	501	491
Belgique	487	500	492	491	486
Allemagne	509	509	503	500	486
Danemark	510	515	508	500	482
France	519	519	508	502	480
Autriche	497	500	496	494	478
Portugal	490	488	497	492	478
Espagne	484	490	491	482	477
Italie	486	490	485	477	477

Source : OCDE

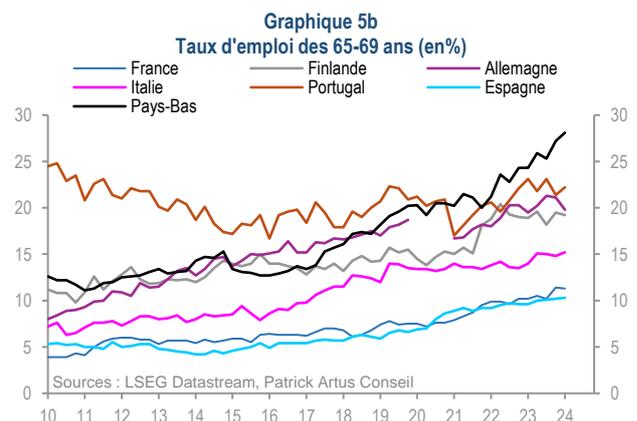
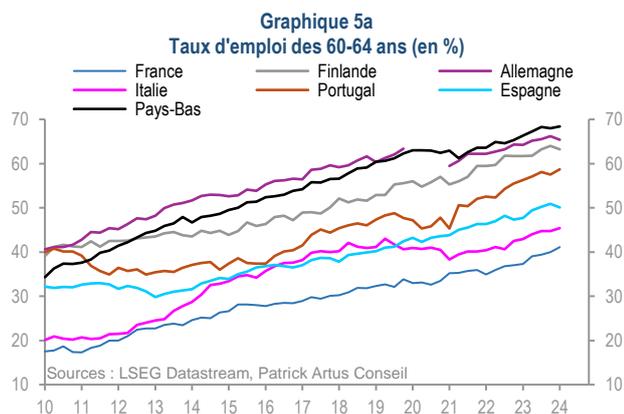
Régler tous les problèmes par la hausse de la pression fiscale revient à accepter cette faible efficacité des services publics.

3- Renoncement à la réduction des dépenses de retraite

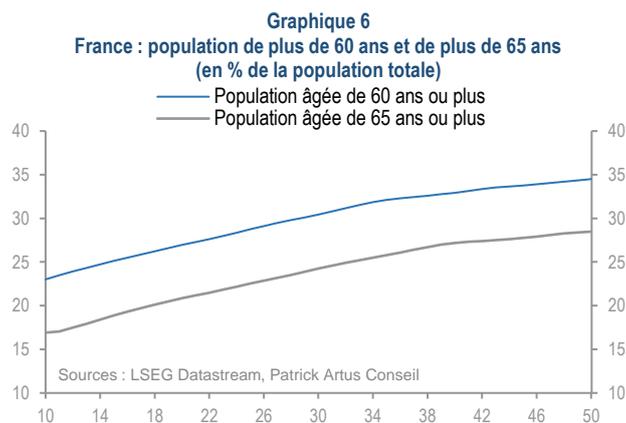
La France a des dépenses publiques supérieures à la moyenne des pays de la zone euro dans le domaine des dépenses militaires, des dépenses de logement, des dépenses familiales et surtout des dépenses de retraite (Graphique 4).



Cette situation vient de la faiblesse du taux d'emploi des plus de 60 ans (Graphiques 5a/b).



La poursuite du vieillissement démographique (**Graphique 6**) imposera d'augmenter l'âge de la retraite et probablement de passer à un système de retraite mixte incluant une dose de capitalisation individuelle.



Renoncer à réformer le système des retraites imposera évidemment une hausse supplémentaire de la pression fiscale.

Synthèse : l'objectif doit être d'augmenter le moins possible la pression fiscale

Compte tenu du niveau de la pression fiscale en France par rapport à celle des autres pays européens, un objectif normal de la politique économique en France doit être d'éviter autant que possible de nouvelles hausses de la pression fiscale :

- pour éviter la perte de compétitivité et d'attractivité qui en résulterait ;
- en améliorant l'efficacité des systèmes de santé et d'éducation ;
- en réduisant progressivement les dépenses publiques de retraite.

Opter pour une hausse importante de la pression fiscale conduirait à ce que les entreprises délaissent la France pour leurs investissements et *ex post*, augmenterait les recettes fiscales nettement moins que ce qui était anticipé *ex ante*.

Avertissement

Cette communication marketing et les informations contenues dans cette publication et toute pièce jointe sont exclusivement destinées à une clientèle composée de professionnels, de contreparties éligibles et d'investisseurs qualifiés.

Ce document et toute pièce jointe sont strictement confidentiels et ne peuvent être divulgués à un tiers sans l'accord écrit préalable de Patrick Artus Conseil. Si vous n'êtes pas le destinataire de ce document et/ou des pièces jointes, veuillez les supprimer et en informer immédiatement l'expéditeur.

Les prix de référence sont basés sur les cours de clôture (s'ils sont mentionnés dans ce document).

La distribution, la possession ou la remise de ce document dans, vers ou depuis certaines juridictions peut être restreinte ou interdite par la loi. Les destinataires de ce document sont tenus de s'informer de ces restrictions ou interdictions et de s'y conformer. Ni Patrick Artus Conseil ni aucune autre personne ne peut être considéré comme responsable vis-à-vis de quiconque en ce qui concerne la distribution, la possession ou la remise de ce document dans, vers ou à partir de n'importe quelle juridiction.

Ce document a été élaboré par Patrick Artus Conseil. Il ne constitue pas une analyse financière et n'a pas été élaboré conformément aux dispositions légales visant à promouvoir l'indépendance de l'analyse financière. En conséquence, il n'y a pas d'interdiction de négocier en amont de sa diffusion.

Ce document et toutes les pièces jointes sont communiqués à chaque destinataire à titre d'information uniquement et ne constituent pas une recommandation d'investissement personnalisée. Ils sont destinés à une diffusion générale et les produits ou services qui y sont décrits ne tiennent pas compte d'un objectif d'investissement spécifique, de la situation financière ou d'un besoin particulier d'un destinataire. Ce document et toute pièce jointe ne doivent pas être interprétés comme une offre ou une sollicitation d'achat, de vente ou de souscription. En aucun cas, ce document ne doit être considéré comme une confirmation officielle d'une transaction à toute personne ou entité.

Les prix et les marges sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment sans préavis en fonction, notamment, des conditions du marché. Les performances passées et les simulations de performances passées ne constituent pas un indicateur fiable et n'anticipent donc pas les résultats futurs. Les informations contenues dans ce document peuvent inclure des résultats d'analyses provenant d'un modèle quantitatif, qui représentent des événements futurs potentiels qui peuvent ou non se réaliser, et ne constituent pas une analyse complète de tous les faits importants concernant un produit. Les informations peuvent être modifiées ou retirées à tout moment sans préavis.

Les déclarations, hypothèses et prévisions contenues dans ce document reflètent le jugement de son (ses) auteur(s), sauf indication contraire, et ne reflètent pas le jugement d'une autre personne. Les informations contenues dans ce document ne doivent pas être considérées comme ayant été mises à jour à tout moment après la date indiquée sur la première page de ce document et la remise de ce document ne constitue pas une déclaration de la part de quiconque que ces informations seront mises à jour à tout moment après la date de ce document.

Patrick Artus Conseil ou toute autre personne ne saurait être responsable de toute perte financière ou de toute décision prise sur la base des informations divulguées dans cette présentation. En tout état de cause, il vous appartient de solliciter tout conseil interne et/ou externe que vous jugerez nécessaire ou souhaitable d'obtenir, y compris auprès de tout conseil financier, juridique, fiscal ou comptable, ou de tout autre spécialiste, afin de vérifier notamment que l'opération (le cas échéant) décrite dans ce document est conforme à vos objectifs et contraintes et d'obtenir une évaluation indépendante de l'opération, de ses facteurs de risque et de ses avantages.

Toutes les opinions exprimées dans ce rapport reflètent fidèlement les opinions personnelles de l'auteur concernant l'un ou l'autre des titres ou émetteurs concernés. Aucune partie de la rémunération de l'auteur n'a été, n'est ou ne sera, directement ou indirectement liée aux recommandations ou opinions spécifiques exprimées dans ce rapport. Les opinions personnelles des auteurs peuvent différer les unes des autres.